BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CELLULE DE RÈGLEMENT ET DE CONSERVATION DES TITRES

Session du 03 octobre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

****

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu, le 03 octobre 2025, par visioconférence, sa troisième session de l'année, sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiales et sous-régionales à court et moyen termes, ainsi que des principales évolutions observées sur les marchés de capitaux de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sur la période allant du 31 juillet 2024 au 31 juillet 2025.

Au plan international, le Conseil a relevé une légère amélioration projetée de l'activité mondiale. Selon les *Perspectives de l'économie mondiale*, publiées en juillet 2025 par le FMI, la croissance mondiale devrait se situer à 3,0 % en 2025, puis à 3,1 % en 2026, contre 3,3 % en 2024.

En ce qui concerne la CEMAC, pour l'année 2025, les services de la BEAC tablent sur : *i)* un léger ralentissement de la croissance économique à 2,6 % après 2,7 % en 2024 ; *ii)* un ralentissement des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation qui devrait revenir à 2,6 % contre 4,1 % en 2024 ; *iii)* une légère détérioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, de -1,0 % du PIB en 2024 à -1,3 % du PIB en 2025.

S'agissant de l'activité du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a noté que : i) l'encours des titres publics a augmenté de 31,1 % au cours de la période sous-revue, pour s'établir à 9 086,6 milliards FCFA à fin juillet 2025 ; *ii)* la couverture moyenne des émissions a baissé, revenant de 71,81 % à 63,40 % ; *iii)* le coût moyen des émissions pour les BTA s'est accru de 6,52 % à 6,92 %, suivant la même tendance que celui des OTA qui a progressé de 9,06 % à 9,48 %. Le Conseil s'est félicité de la vitalité du marché secondaire, qui a enregistré 1 950 opérations d'achats-ventes pour un montant nominal de 4 579,0 milliards FCFA, contre 1 830 opérations représentant 4 210,4 milliards FCFA un an plus tôt, ainsi que 5 997 transferts de titres sans contrepartie en espèces, d'une valeur nominale de 9 771,9 milliards FCFA, contre 5 302 opérations pour 5 996,6 milliards FCFA à la même période de l'année précédente.

Enfin, le Conseil a pris acte des perspectives à court et moyen termes concernant les actions supplémentaires relatives à l'approfondissement des marchés de capitaux de la CEMAC, se rapportant particulièrement à la création du Dépositaire Central Unique de la CEMAC./-

Fait à Yaoundé, le 03 octobre 2025

Le Président du Conseil de Surveillance de la CRCT,



Yvon SANA BANGUI